

DEMANDE D'EXONERATION DES DROITS DE SCOLARIT ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Vu l'article R. 719-50 code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'École normale supérieure du 8 juillet 2016 relative au tarifs relatifs à la préparation de l'agrégation ;

Vu la délibération N°2025-03 du Conseil d'Administration de l'École normale supérieure du 14 mars 2025 relative au tarifs relatifs au Diplôme de l'ENS ;



N° INE : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Ville : _____ Pays : _____

Formation(s) concernée(s) par la demande :

☐ DENS ☐ Master ☐ Préparation à l'agrégation ☐ Doctorat

Précisez votre situation :

☐ Travailleur privé d'emploi ☐ Situation de grande difficulté ☐ Situation de handicap ☐ Autre situation
**joindre attestation* **joindre attestation*

Motif de la demande :

.....
.....
.....
.....

Pièces justificatives à joindre obligatoirement à la demande (en fonction de votre situation joindre un maximum d'éléments - en l'absence de pièces justificatives, la demande ne pourra être prise en compte) :

Vos revenus (tout montant indiqué doit être justifié) :

☐ Bulletins de salaire ou/et convention de stage : _____ €
☐ Notification de bourse (CROUS et/ou autres) : _____ €
☐ Attestation de prestations (CAF ou d'APL) : _____ €
☐ Attestation France Travail : _____ €
☐ Autres ressources (aide parentale ...) : _____ €

Vos dépenses (tout montant indiqué doit être justifié) :

☐ Quittance de loyer : _____ €
☐ Charges locatives : _____ €
☐ Transport : _____ €
☐ Emprunt : _____ €
☐ Autres dépenses : _____ €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'exonération et des pièces justificatives à fournir et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à _____, le _____

Signature :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Commission d'exonération

Avis :

☐ Favorable
☐ Exonération totale d'un montant de : _____ €
☐ Exonération partielle d'un montant de : _____ €

☐ Défavorable

Motif du refus
.....
.....

A Paris, le _____

La Présidente ou le Président de la Commission d'exonération

Direction

Décision :

☐ Accordée
☐ Exonération totale d'un montant de : _____ €
☐ Exonération partielle d'un montant de : _____ €

☐ Refusée

Motif du refus
.....
.....

A Paris, le _____

Le Directeur

Frédéric WORMS

Vous pouvez former un recours administratif auprès du directeur de l'École normale supérieure. Ce recours ne suspend le délai de recours contentieux qu'à la condition d'avoir été formé dans le délai de deux mois à compter de la réception de la décision.

Vous pouvez également demander au tribunal administratif :

En urgence en même temps qu'un recours au fond, la suspension de la décision sur le fondement de l'article L. 521-1 CJA,

En urgence, le prononcé de toutes mesures nécessaires à la sauvegarde d'une liberté fondamentale sur le fondement de l'article L. 521-2 CJA,

L'annulation de la décision dans le délai de deux (2) mois suivant sa réception. L'assistance d'un avocat n'est pas obligatoire pour la mise en oeuvre de l'ensemble de ces procédures